

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication, des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Saumur.

30 fr.

16

5

Poste:

35 fr.

18

10

On s'abonne:

A SAUMUR,

Au bureau du Journal

ou en envoyant un mandat

sur la poste.

chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 22 AOUT

COMITÉ CONSERVATEUR DE MAINE-ET-LOIRE.

Le Comité conservateur a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2^e étage. Les Bureaux sont ouverts dès à présent de midi à 3 heures. Pendant la période électorale, ils le seront en permanence.

DEUX CADEAUX RÉPUBLICAINS

La municipalité marseillaise est républicaine, tout ce qu'il y a de plus républicain. A ce titre, elle ne peut être suspectée d'hostilité envers le gouvernement, pas plus que nous ne pouvons être soupçonnés de sympathie pour elle. Eh bien ! cette municipalité vient d'accomplir un acte de courage que nous devons louer. Accusée publiquement par le D^r Brouardel d'avoir par son impéritie contribué au développement du choléra, la municipalité républicaine répond :

« Puisqu'on nous jette à la tête une accusation aussi grave, nous allons nous défendre. »

Et alors les édiles marseillais affirment : Que la population marseillaise est en ce moment frappée par deux redoutables fléaux : la fièvre typhoïde et le choléra. Et ils ajoutent que ces deux fléaux, Marseille les doit au gouvernement républicain. C'est l'expédition du Tonkin, s'écrient les protestataires, qui nous a valu le choléra, apporté de la Chine à Toulon d'abord, à Marseille ensuite, et de là en Espagne et à Saumur. C'est à l'établissement du camp de réserve du Pas-des-Lanciers qui nous a valu la fièvre typhoïde, qui fait en ce moment de

nombreuses victimes et qui a infesté tous nos hôpitaux.

Ainsi, ce n'était pas assez de mettre à l'actif du gouvernement de Jules Ferry et de ses complices les six mille cadavres de nos soldats, il faut encore y ajouter les milliers de personnes mortes en France du choléra et de la fièvre typhoïde, les pertes immenses résultant des quarantaines imposées à notre marine marchande.

Ce n'est pas nous qui disons cela : ce sont des républicains éprouvés qui en font l'aveu.

On nous accuse quelquefois de mettre au compte de la République tout ce qui arrive en France de malheureux.

Cette fois, l'accusation est formulée par les républicains eux-mêmes contre d'autres républicains.

Et nous devons avouer que nous la croyons absolument fondée.

A l'avenir il nous sera donc impossible de prétendre que la République n'a jamais rien fait pour la France.

Elle lui a fait, en effet, deux cadeaux bien républicains.

La République a donné à la France : le choléra et la fièvre typhoïde.

Jolis cadeaux !

(Ralliement) J. MERY.

Le republicanisme, voilà l'ennemi !

Il paraît que c'est la formule qu'adopterait depuis quelques jours M. de Bismark pour caractériser sa nouvelle politique.

Les républicains ne cherchent pas, d'ailleurs, à cacher leur inquiétude.

A propos de l'affaire Rothan, la République française publie les réflexions suivantes :

« On peut penser ce que l'on veut de la Ligue des Patriotes qui, en cette circonstance comme en plusieurs autres, paraît avoir agi avec peu de discrétion; la raison invoquée par le secrétaire de M. de Bismark n'est nullement fondée, M. Rothan n'a rien de

commun avec la Ligue que dirige M. Déroutède.

» Dès lors, il semble qu'il faille chercher la raison du bannissement de M. Rothan en dehors de sa personne et de ses actes.

» Le gouvernement allemand, que ce soit le chancelier de Berlin ou le ministère de Strasbourg, a voulu probablement donner un avertissement à la nation française.

» L'arrêté d'expulsion est un commentaire du fameux article de la Gazette de l'Allemagne du Nord. M. de Bismark est mécontent de nous, et il nous le signifie avec la douceur qui lui est propre. Ce qui lui déplaît en nous, il n'a pas encore jugé à propos de le dire, car présenter la Ligue de M. Déroutède comme un péril international n'est qu'une mauvaise plaisanterie.

» Il y a AUTRE chose.

» Peut-être, du reste, parle-t-il et agit-il avec tant de rudesse, moins parce qu'il est mécontent que parce qu'il entre dans ses desseins de le paraître. Il aime tant les jeux compliqués !

» Chose étrange, on se plaint sans cesse, à Berlin, que la France n'ait pas oublié ses revers, et l'on ne manque pas une occasion de raviver ses souvenirs les plus cruels.

» Est-ce bien habile ?

» Savez-vous ce que rappellera aux yeux du monde civilisé l'expulsion de M. Rothan ? C'est que vous, la plus grande puissance militaire qu'ait connue l'histoire, après avoir campé pendant quinze ans dans l'Alsace désarmée, isolée, vous n'avez pas su la conquérir. »

Des menaces !

On en rira longtemps à Varzin. Ce n'en est pas moins grave pour nous, car le mot est juste : il y a autre chose !

Cette « autre chose » est certainement un danger dont nous menace l'Allemagne sous la forme violente de la guerre ou sous la forme diplomatique de l'exclusion de la France des conseils de l'Europe.

La formule que le Badois se plaisait à appliquer aux catholiques : « Aller doucement pour aboutir plus sûrement », il l'avait rapportée d'Allemagne.

Rien ne dit que ce ne soit pas celle que M. de Bismark entend appliquer à la France républicaine.

Chronique générale.

Les restes de l'amiral Courbet seront débarqués le 23, à sept kilomètres d'Hyères, à la presqu'île de Giens, près Salins.

La cérémonie aura un caractère purement militaire et sera présidée par M. le vice-amiral Duperré.

Le corps sera ensuite dirigé sur Paris, et il ne passera pas par Marseille.

Les funérailles seront célébrées à Paris le 27 ou le 28.

Il est certain aujourd'hui que le service religieux pour l'amiral Courbet, à Abbeville, sera célébré par M^r Freppel, évêque d'Angers.

Nous croyons pouvoir annoncer aujourd'hui que le comité qui a soutenu la candidature de M. Henri Brisson à Paris, aux dernières élections, prépare une grande réunion dans laquelle le président du conseil se propose d'exposer la politique du cabinet.

Cette réunion n'aura pas lieu avant quinze jours ou trois semaines. Elle coïnciderait avec celle des électeurs du dix-neuvième arrondissement où M. Allain-Targé s'expliquera de son côté.

Les grandes lignes des discours qui seront prononcés dans ces réunions seront arrêtées dans un conseil des ministres tenu à l'expiration de la session des conseils généraux.

Les ordres de dissémination des troupes formant la garnison de Toulon viennent d'être envoyés. Les bâtiments armés vont de leur côté quitter ce port.

Des dispositions sont prises pour faire, comme l'an dernier, du port de Brest la tête

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER DEUXIÈME PARTIE

XVIII. — LE COUP DE FOUDRE

Malgré l'air d'assurance avec lequel M^{lle} Sauvaitre s'était mise en route, elle n'était pas sans ressentir quelques craintes de se trouver ainsi seule, au moment où la nuit venait rapidement, à une aussi grande distance de sa demeure.

Elle eût donné tout au monde en cet instant pour avoir un compagnon de route, ne fût-ce qu'Herminette, en qui elle eût pu avoir confiance.

Mais elle avait beau regarder de tous les côtés, elle ne vit d'autres personnes ne semblaient penser à elle et s'occuper.

Clémence fit ainsi les trois quarts environ de la route qui séparait Erstein de la maison de M. Sauvaitre.

La nuit était alors devenue complètement noire, elle regardait devant elle avec une sorte d'impatience fébrile, activant la marche de son cheval, et s'efforçant de penser à toute autre chose qu'à celle qui la préoccupait d'une façon si irritante.

Ses oreilles, tendues au moindre bruit, percevait

des sons parfois lointains, parfois rapprochés, qui la faisaient frémir, et elle regrettait souvent d'être ainsi partie seule, sans demander une escorte au major.

Pendant longtemps elle avait entendu, sur la route qu'elle suivait et sur celles qui s'en rapprochaient, les chants des travailleurs terminant les labours du jour, et les cris des animaux qui rentraient au bercail.

Puis, peu à peu, toutes ces voix s'étaient éteintes; et elle pensait que tous ils avaient trouvé un gîte, un abri, où ils étaient attendus, aimés, désirés !

— Et moi seule, je n'ai ni abri, ni gîte ou je puisse être attendue, aimée, désirée ! murmurait la pauvre femme.

Tout à coup, il lui sembla entendre au loin, bien loin derrière elle, le galop d'un cheval, qui suivait la même route qu'elle.

Elle écouta... puis, comme le chemin faisait un long détour, elle n'entendit plus rien, et pensa qu'elle s'était trompée.

Qui donc aurait pu, à cette heure, suivre cette route, à moitié déserte, qui ne conduisait qu'à des fermes isolées et à la maison de M. Sauvaitre ?

Il lui vint un instant la pensée que c'était peut-être son mari lui-même, qui, inquiet de la savoir seule, s'était mis à la suivre, autant pour la protéger que pour s'assurer qu'elle n'avait pas repris la

route qui conduisait à Ollwiller.

Elle se rappela alors que, loin de paraître s'opposer à ce qu'elle parût seule, il n'avait mis aucune insistance à arrêter l'exécution de ce projet, qu'il avait, au contraire, presque paru encourager.

Et, comme les pas du cheval, qui avaient un instant semblé s'arrêter, avaient recommencé à se faire entendre, la jeune femme n'eut plus aucun doute, et elle pensa qu'elle était suivie par M. Sauvaitre.

Celui-ci ne pouvait manquer de l'atteindre bientôt. Quelque hâte qu'elle mit à s'avancer, il était impossible qu'elle ne fût pas devancée par un bon coureur, habilement conduit, et que son maître excitait nécessairement à outrance.

Aussi les pas se rapprochaient-ils, et le cavalier n'était plus qu'à quelques mètres de Clémence.

Elle se retourna; et, malgré la demi-obscurité qui s'étendait sur tout ce qui l'entourait, elle reconnut l'homme qu'elle venait de quitter une heure auparavant, le major Ringassen.

Pourquoi la poursuivait-il ainsi ? Était-ce pour la protéger ou pour chercher à l'enlever ?

Cette dernière pensée s'empara tellement de l'esprit de la jeune femme, qu'il lui sembla que l'absurde et l'impossible ne pouvaient exister pour elle en ce moment, et qu'elle devait tout tenter, même la fuite, pour échapper à son mari.

C'était bien, en effet, l'absurde et l'impossible !

Elle donna un si vigoureux coup de fouet à son cheval, que celui-ci partit avec une vigueur et un élan qu'elle regretta de n'avoir pas utilisés plus tôt. Et elle mit une centaine de mètres entre elle et l'homme qui la poursuivait.

Mais cette course inégale ne pouvait durer longtemps.

En moins de cinq minutes, M. Sauvaitre avait rejoint sa femme, et il marchait à son côté.

— Pourquoi voulez-vous me fuir ainsi ? lui demanda-t-il d'un ton à demi ironique.

Clémence eut envie de ne pas lui répondre.

— Vous saviez bien que je ne vous laisserais point accomplir seule ce voyage, presque au milieu de la nuit, continua le major; laissez-moi donc vous accompagner ostensiblement, comme on le fait pour une femme aimée.

M^{lle} Sauvaitre ne put retenir un geste d'indignation.

— Vous comprenez que je ne vous ai pas donné et ne vous donnerai jamais ce droit, dit-elle.

— Allons donc, est-ce que toute votre conduite ne prouve pas le contraire ?

— Ah ! vous pensez que c'est par amour pour vous que j'ai repris ce soir la route qui conduit à votre demeure.

de ligne des transports de Cochinchine et de Madagascar.

TOUTJOURS DES RENFORTS

Nous lisons dans la France nouvelle :

« Il n'est guère douteux que, d'ici à l'hiver, il ne soit nécessaire de faire en Indo-Chine un nouvel envoi de troupes considérable. Outre les Pavillons noirs, qui recommencent leurs déprédations, une grande partie des soldats réguliers de la Chine ont, paraît-il, refusé de suivre leurs généraux, qui voulaient, conformément au traité de Tien-Tsin, les ramener avec eux sur le territoire du Céleste-Empire.

» Il y aura donc à faire une nouvelle campagne, pour laquelle le commandement ne dispose que de forces insuffisantes.

» Sur les 23,000 hommes qui composent l'effectif, il y en a près de 5,000 indisponibles pour cause de maladie. Plusieurs milliers d'hommes ont dû, d'autre part, être détachés du Tonkin pour être envoyés dans l'Annam.

» Le service des places absorbant en grande partie ce qui reste, aucune opération ne sera possible sans de nouveaux renforts.

» C'est une situation qu'il est bon, dit fort justement le Français, de faire connaître au moment où les électeurs vont être appelés à se prononcer sur une politique qui a su nous créer, à 4,000 lieues de nous, un état de guerre permanent. »

LE CHOLÉRA. — Avant-hier, à Marseille, 440 décès, dont 67 cholériques (47 au Pharo et 50 en ville).

En Espagne, on a compté jeudi 3,456 cas de choléra et 4,123 décès.

LE CONFLIT HISPANO-PRUSSIEN.

On sait que l'ambassadeur d'Espagne à Londres est parti pour Berlin chargé d'une mission spéciale.

Le gouvernement espagnol fait prier l'empereur d'Allemagne de ne pas donner suite à l'occupation immédiate des Philippines, parce que ce fait provoquerait certainement un mouvement tel, en Espagne, que le roi Alphonse y pourrait bien perdre sa couronne.

Les monarchistes sont, en effet, aussi indignés que les républicains d'un acte qu'ils considèrent comme une trahison de l'Allemagne et de leur propre gouvernement.

Le roi Alphonse XII fait valoir auprès de l'empereur Guillaume ces considérations personnelles et il espère qu'elles suffiront pour aplanir dans le moment les difficultés et calmer l'opinion publique en Espagne.

On assure que la réponse du prince de Bismark aux réclamations de l'Espagne est arrivée à Madrid.

Cette réponse serait évasive et accepterait un examen des droits de l'Espagne sur les Carolines.

L'Agence Fabra dit :

« L'irritation générale augmente. Le

comte de Solms, ministre d'Allemagne en Espagne, ne se montre plus au théâtre ni à la promenade de la Granja, car on lui témoigne, quoique avec courtoisie, une extrême froideur. »

La même agence dit encore :

« Il y a lieu de croire que l'Allemagne renoncera à occuper les Carolines, ou bien que l'Espagne rompra toutes relations commerciales et diplomatiques avec elle. »

UNE NAÏVETÉ. — On lit dans la Petite République française :

« Polichinelle aura son tour : aux prochaines élections, le suffrage universel lui administrera une belle volée de bois vert. »

Imprudent qui ne se souvient pas que c'est l'amiral Courbet qui a qualifié du nom de « Polichinelle »... Ferry.

ÉTRANGER

ANGLETERRE. — Le Pall Mall Gazette annonce qu'une arrestation importante a été opérée samedi à Londres ; cette arrestation se rapporterait au complot ourdi l'année dernière par les dynamitards.

ALLEMAGNE. — Mardi, au point du jour, à Francfort-sur-le-Mein, une troupe de socialistes a quitté Francfort et s'est dirigée par des sentiers vers Hoechs, Usingen, etc., distribuant des brochures et des bulletins de vote partout, sans qu'on ait pu l'empêcher.

Il s'agit de nommer un député au Reichstag, le siège de la circonscription de Hoechst étant vacant, et les socialistes se proposent de faire triompher à tout prix leur candidat, M. Fleischmann.

Cela porterait à vingt-six le nombre des députés socialistes au Parlement impérial.

— Quoique rien n'ait transpiré sur les résultats de l'entrevue des chanceliers d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, le bruit court à Vienne que M. de Bismark a refusé de conclure une alliance douanière avec l'Autriche, et qu'il continuera sa politique protectionniste.

Il aurait conseillé au comte Kalnoky d'empêcher l'adoption des projets de douane déposés aux Parlements hongrois et autrichiens, et qui contiennent des tarifs de représailles provoqués par le vote du Reichstag allemand, augmentant les droits sur les céréales.

La nouvelle est grave et a besoin d'être confirmée.

ESPAGNE. — En Espagne, les journaux de toutes nuances et l'opinion publique sont chaque jour plus irrités contre l'invasion des Carolines par les Allemands.

En dehors des droits séculaires de l'Espagne, les Allemands savaient, par leurs consuls, que depuis le mois de mars, le gou-

verneur général des Philippines préparait l'occupation effective des Carolines. Il n'y a donc aucune excuse pour cette violation du droit des gens.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 août.

Le marché n'est pas plus animé ; cependant les cours sont plus fermes. Les achats continus du comptant qui fait remploi du coupon échu le 16 courant sur le 4 1/2 contrebalancent l'inertie de la spéculation.

Les rentes françaises sont bien tenues : le 3 0/0 ferme à 81, l'amortissable à 82.70, le 4 1/2 0/0 à 109.

Le Crédit Foncier de France est ferme aux environs de 1,315. Ses obligations sont toutes l'objet de négociations très-actives. Il convient de recommander la Foncière 1885 libérée de 40 fr. C'est un placement tout aussi sûr, mais beaucoup plus commode et plus avantageux que la caisse d'épargne.

La Société Générale se cantonne fermement à 453.75. Ce titre est rare sur le marché. Ceux qui en ont gardent en prévision des bons résultats de l'exercice en cours.

L'obligation Ouest-Algérien a un marché très-animé.

Bonne tenue de la Banque d'Escompte et de l'action des Chemins Méridionaux.

La nouvelle obligation des Chemins de fer Autrichiens est également très-bien tenue au cours de 378 fr.

L'action du Canal Panama est offerte. L'appel des 250 fr. dû sur les actions sera le signal d'un saut qui peut-être général : il est prudent de ne pas attendre cette débâcle et de vendre immédiatement sauf à racheter quand la baisse aura dit son dernier mot.

Il est à remarquer que toutes les fois que la Foncière Lyonnaise perd un procès en Italie, le syndicat qui fait la police du Crédit Lyonnais se met en mouvement pour relever les cours. Aussi engageons-nous fortement nos lecteurs à vendre leurs titres au cours actuel de 340 fr., ils auront lieu de s'en féliciter.

Il se traite bien peu d'affaires en actions des grandes Compagnies de chemins de fer : le Nord est assez ferme à 1,590, l'Orléans à 1,340, le Midi à 1,158.75, l'Est à 800, l'Ouest est ferme à 860.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

L'ODYSSEE D'UN VOLEUR.

Un des jours de cette semaine sortait de la maison centrale de Fontevrauld un homme au gousset garni d'une centaine de francs et qui, sous plusieurs dénominations, se rendit à Chinon.

Là, il fit l'acquisition d'un habillement complet, d'une paire de bottines, d'un chapeau, etc. Notre homme, ainsi vêtu, voulut se payer le luxe d'une promenade en voiture. Il loucha donc chez M^{me} Lorido cheval et cabriolet, et le voilà parti.

De Chinon à Fontevrauld, toutes les auberges reçurent sa visite. Chemin faisant, il fit monter dans sa voiture un homme qui, comme lui détenu libéré depuis quelques jours, descendit dans un hôtel de Fontevrauld, où il déroba un pantalon.

— Je n'ai vraiment pas de chance, dit le premier, je croyais rendre service à un brave homme, et voilà que c'est un voleur.

Il quitta Fontevrauld et arriva à Saumur ; il se faisait tard ; il fallait passer la nuit, l'argent commençait à manquer ; comment

faire ? Il alla trouver un industriel de Saumur qui l'avait employé à la maison centrale et lui demanda de l'argent pour son voyage. Ce fut en pure perte. Néanmoins, il visita d'autres auberges et maisons de Saumur et disparut.

Cependant M^{me} Lorido, ne voyant point rentrer son voyageur, s'impatientait, et le lendemain envoyait à sa poursuite.

On ne tarda pas à savoir que de Chinon il était venu à Fontevrauld et de là à Saumur. M. le commissaire de police, prévenu, se mit à la disposition de M^{me} Lorido, pour faire toutes les démarches nécessaires.

On ne tarda pas en effet à trouver dans la rue Verte le cheval et la voiture. On croit que si ce hardi voleur avait eu encore assez d'argent pour attendre aujourd'hui samedi, il eût cherché à vendre le produit de son vol, mais il a filé plus loin.

Sans doute que notre larron, voyant l'hiver approcher et se trouvant sans logement, veut s'en procurer un à bon marché aux frais de l'Etat.

LES CHARGES DE L'AGRICULTURE.

Quand le paysan français arrive à gagner 4,000 fr. avec sa terre, l'Etat fait en sorte de lui prendre 333 fr. sous l'une des nombreuses formes que revêt l'impôt et au moyen des divers procédés que la fiscalité en œuvre.

Quand le cultivateur américain, en concurrent acharné du paysan français, gagne 4,000 fr., son gouvernement ne lui demande que 40 fr. de contributions.

Voilà pourquoi l'Américain peut vendre son blé très-bon marché, alors que le paysan français ne vend pas le sien, ou ne trouve à le vendre qu'à des prix insuffisants, qui le conduiront prochainement à la ruine.

Quatre mille cinq cents jeunes gens sont présentés, le 18 août, aux examens de volontariat. Comme les années précédentes, ils ont dû résoudre deux problèmes d'arithmétique et transcrire, sous la dictée d'un officier, des considérations quelconques sur la chute des Républiques de la Grèce. Les diverses opérations se sont opérées le plus correctement du monde ; il n'y a eu ni trouble ni tumulte.

SQUARE DU THÉÂTRE

HARMONIE SAUMUROISE

Concert du Dimanche 23 août, à 7 heures du soir.

Programme.

1. Les Cadets de Russie, allégo. ... BRILLIANT
2. François-les-Bas-Bleus (fantaisie), solo de piston et baryton ... MATHEU
3. Santiago, valse ... CORNET
4. Une Soirée à Monaco, fantaisie pour piston ... BRILLIANT
5. Les Grelots, polka ... GRANT

Le Chef de musique, GOURBAULT.

LE CONSEIL GÉNÉRAL A L'AMIRAL COURBET

Dans sa séance de jeudi, le Conseil général de Maine-et-Loire a voté, sur le rapport de M. de Castries, une subvention de cent francs en faveur du monument de l'héroïque et glorieux amiral Courbet.

Nous applaudissons de grand cœur à ce vote et nous croyons que l'opinion unanime du département s'associera à la pensée qui a guidé en cette occasion le Conseil général.

LES PETITES-SŒURS DES PAUVRES ET M. MAILLÉ MAIRE D'ANGERS

Jeudi, lisons-nous dans le Journal de Maine-et-Loire, le Conseil général a voté, sur le rapport de M. E. Oriolle, un secours de mille francs en faveur de l'hospice des Petites-Sœurs-des-Pauvres d'Angers.

Seul, M. Maillé, maire d'Angers, a voté contre cet acte de charité, en protestant, a-t-il dit, énergiquement. — Aucun des autres membres de la gauche ne s'est associé à la protestation de M. Maillé, et plusieurs d'entre eux ont voté en faveur de la subvention.

Nous devons ajouter que dans la séance même du Conseil général l'attitude hostile de M. le maire Maillé a été sévèrement jugée, en général. Nous croyons qu'il en sera de

pas dit que vous ne vouliez pas m'abandonner ? Est-ce que vous avez craint de vous compromettre en restant avec moi, sous mon toit, en m'écoutant, en ne me réprimant pas lorsque je vous dis que je vous aime ; et, qu'à tout prix, vous serez ma femme ?

— Êtes-vous venu ici pour me protéger ou pour m'insulter ? demanda Clémence en arrêtant son cheval pour regarder le major.

— On n'insulte pas une femme en lui parlant de son amour, madame.

— On l'insulte, quand cet amour n'est pas partagé et qu'elle méprise l'homme qui lui en parle.

A ces mots, le major Ringessen tira si fortement sur la bride de son cheval, que celui-ci se cabra à demi et fit un saut en arrière.

Les yeux du renégat lançaient des éclairs qu'il cherchait à contenir, et sa voix, sifflant à travers ses lèvres, s'écria avec violence :

— Et quelle est la cause de ce mépris, madame ?

— Dois-je vous le dire ? répondit Clémence avec calme.

— Est-ce le major de Ringessen ou M. Sauvatre que vous outragez ainsi ?

— Je ne connais pas le major de Ringessen, répondit-elle.

— Et c'est à lui cependant que vous appartenez, et dont vous partagez la fortune ! s'écria le major avec une explosion de rage.

— Jamais ! exclama la jeune femme.

Le voyageur avait mis pied à terre. Il avait passé son bras gauche dans la bride de son cheval et, de la main droite, il avait saisi celui qui conduisait la voiture.

— Vous n'avancerez pas sans ma permission, madame, ajouta-t-il d'une voix que la colère rendait tremblante ; et cette permission, je ne vous la donnerai que lorsque vous m'aurez juré de m'appartenir.

Clémence eut un éclat de rire qui ressemblait à un sanglot.

— Quoi que vous ayez fait encore, vous auriez honte d'une telle infamie, dit-elle enfin.

— Je vous aime, et je ne reculerais devant rien pour que vous soyez ma femme.

— Et vous avez, je l'avoue, trouvé un excellent moyen pour y parvenir. J'espère, monsieur, que vous allez mettre fin à cette odieuse comédie, et que je pourrai continuer ma route sans encombre.

Et réunissant les guides dans sa main gauche, la jeune femme saisit le fouet placé à sa droite, et essaya de donner une vigoureuse poussée à son cheval.

Mais, avec une poigne ferme et une volonté énergique, le major Ringessen y mit obstacle.

— Je vous ai dit, madame, que vous ne partiriez pas sans m'avoir promis ce que je vous ai demandé, s'écria-t-il avec force.

M^{me} Sauvatre vit qu'elle avait à tort espéré quelque condescendance de la part de son mari et qu'il lui fallait réellement prendre au sérieux la menace qui lui était faite.

— Et si je refuse ? dit-elle résolument.

— Je n'avais pas réfléchi à cette possibilité, madame ; mais, si vous agissez ainsi, vous m'obligerez à vous faire revenir à Erstein, où je vous garderai comme ma prisonnière.

Clémence s'arrêta un instant.

— Vous voulez me forcer à demander secours contre vous ? s'écria-t-elle.

— Vous savez bien qu'ici, à cette heure et dans ce lieu presque désert, vous n'avez aucun secours à attendre. Est-ce que je vous aurais laissée partir sans cela ? ajouta le major en ricanant.

— Vous êtes un homme infâme, et je n'ai d'autre promesse à vous faire que celle de vous haïr et de vous mépriser éternellement. J'aimerais mieux mourir que de vous suivre librement et de consentir à devenir votre femme.

— Vous ne mourrez pas et vous me suivrez, madame, reprit M. Sauvatre en faisant faire volte face au cheval, dont il n'avait pas lâché la bride.

Et, avec une promptitude qui prouvait qu'il y pensait depuis quelques instants, il attacha son propre cheval derrière la voiture et s'élança auprès de Clémence, à laquelle il arracha les guides qu'elle tenait encore. (A suivre.)

même au dehors et que l'opinion publique ne sera pas moins sévère, car elle ne pardonne pas certainement les haines de M. Maillé contre ce religieux et charitable asile qui sert de dernier refuge à tant de malheureux vieillards.

L'Union de l'Ouest ajoute :

« On pense que, de son côté, M. Maillé veut donner deux mille francs de sa poche aux Petites-Sœurs, qui n'ont pas attendu la République pour s'occuper des vieillards indigents, dont le nombre, sans elles, encombrerait la ville et M. le maire. »

LES ANGEVINS A L'EXPOSITION D'ANGERS.

Nous avons déjà dit que M. A. de la Deransaye, président de la Société d'horticulture d'Angers, a été nommé président du jury d'horticulture de l'Exposition d'Angers, l'emportant sur un grand nombre de concurrents étrangers.

Ajoutons que les classes 51 (corderie), 52 (machines de filatures) et 53 (machines àoudre) formaient un seul groupe, dont M. Bessonneau, d'Angers, était le président. Comme membre du jury, il a été naturellement mis hors concours.

M. Burdin, imprimeur à Angers, a remporté une médaille d'or.

C'est un succès éclatant que cette maison vient de remporter.

M. Burdin s'est créé cette spécialité très-hardie et très-délicate d'imprimer les maous-cris hérisés de citations de langues étrangères.

Ajoutons, à l'honneur de l'imprimerie Burdin, que sur 57 exposants français, 56 étaient parisiens.

On lit dans le journal de M. Wilson :

« Le dîner du conseil général. — Jeudi soir, à l'hôtel du Faisan, la majorité républicaine du conseil général rendait au préfet d'Indre-et-Loire le dîner que M. Daunassans lui avait offert le jour de l'ouverture de la session.

M. Wilson, député; M. Rivière, député; M. le secrétaire général Martinet et M. Lartigues, chef de cabinet du préfet, étaient au nombre des invités.

La plus franche cordialité présidait à cette réunion (Parbleu!). LA CHÈRE ÉTAIT exquis (sic), et le maître d'hôtel du Faisan était distingué comme de coutume. On ne s'est séparé qu'à près de minuit. »

Toujours les mêmes, ces austères républicains. On a dû joliment faire honneur aux vins fins et aux « cigares exquis » dans cette orgie de « chère exquisite ».

CE QUE VALENT LES NOUVELLES DONNÉES PAR LA Petite France.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

Bien, tout le monde a pu lire la singulière nouvelle qui suit, affichée dans la boîte de la Petite France, sur le mur de la Préfecture, rue Saint-Aubin :

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

GLORIA VICTIS!

La concentration de la nouvelle armée française sur la rive droite de la Loire en vue de la reprise d'Orléans, afin de faire de cette ville la base des opérations pour la délivrance de Paris. Le mouvement sur Orléans fut résolu le 23 octobre. On avait appris, le 18, la prise de Châteaudun, après une résistance héroïque des francs-tireurs de Paris soutenus par les habitants; et l'on apprenait, le 31, la capitulation de Metz. Les catastrophes s'accumulaient; il fallait agir, et vite, car le prince Frédéric-Charles, nommé feld-maréchal après la reddition de Metz et désormais inutile sous les remparts de cette place, allait amener devant Paris et sur la Loire sa nombreuse et solide armée. Les jeunes soldats du général d'Aurelle allaient avoir affaire à des vétérans rompus aux fatigues de la guerre et à tout prix des chefs sur lesquels la France put compter; aussi le général Pourcet, souffrant, fut-il nommé à Chanz y, le 2 novembre.

Telle la grande figure du général africain qui se dressa à pied et gagna sur l'infanterie bavaroise la

« MAINE-ET-LOIRE : Désignation des contrées infestées par le CHOLÉRA. »

Où diable le correspondant de la Petite France a-t-il pu trouver qu'il y avait en Maine-et-Loire des contrées atteintes par le CHOLÉRA ?

Cette nouvelle, donnée par tout autre journal que la Petite France, aurait pu jeter la panique dans les esprits, mais venant de cette feuille légère, elle prendra tout bonnement place à côté de cette fameuse dépêche rendant compte de la grande fête nautique du bassin de la Maine, qui, tout comme le choléra, n'a jamais existé que dans l'imagination du correspondant de la Petite France.

ELECTIONS CONSERVATRICES

Le conseil de préfecture de la Vienne d'abord, le conseil d'Etat ensuite, avaient jugé que les électeurs de la commune de Montgaugier s'étaient laissés corrompre. Ce qui le prouvait, d'après eux, c'est qu'ils avaient élu 7 conseillers conservateurs sur 42 dont se compose la municipalité. Et naturellement le scrutin du 4 mai avait été annulé.

Les électeurs de Montgaugier ont jugé à leur tour que le conseil de préfecture et le conseil d'Etat avaient tort de les prendre pour des imbéciles, qu'on fait voter à son gré bleu ou rouge. Et pour bien montrer à ces tribunaux administratifs qu'ils savent parfaitement ce qu'ils veulent, ils ont élu dimanche 42 conservateurs.

Voilà qui est bien répondu.

LOCHES.

Samedi soir, au moment où la procession des paroisses réunies passait dans la rue de Tours, un sieur G..., boulanger, s'est fait un plaisir à plusieurs reprises de traverser le défilé avec sa voiture et son cheval, répondant avec insolence aux sages observations des assistants.

Nous apprenons aujourd'hui que cet acte stupide est le résultat d'un pari fait avec un individu de son acabit.

G... est heureux d'avoir fait fortune grâce à la suppression de la taxe et à la succession de son oncle, car cet acte insensé serait pour lui une mauvaise réclame.

Et dire qu'il suffirait de l'idiote fantaisie d'un malotru de ce genre pour que l'on trouve matière à empêcher les processions dans une ville !

Triste, en vérité.

UN NOYÉ AUX SABLES-D'OLONNE.

Samedi dernier, 45 août, un jeune homme de Tours, âgé de 19 ans, peintre de voitures à la Compagnie d'Orléans, était venu passer les fêtes de l'Assomption sur la plage des Sables-d'Orlonne. Le malheureux jeune homme voulut se baigner; mais soit qu'il se fût un peu trop éloigné pour ses forces, soit que la mer « tirât de fond » à l'endroit où il se trouvait, on le vit bientôt faire des signes de détresse à quelques mètres du rivage.

Deux de ses amis et son chef d'atelier se

bataille de Vallière. Ainsi, le premier triomphe de nos soldats est dû à Chanz y.

Notre travail devant être exclusivement consacré à la 2^e armée de la Loire, nous ne nous attarderons pas à décrire les succès et les revers de l'armée de d'Aurelle. Nous citerons donc seulement pour mémoire et parce que les faits furent trop importants et eurent une trop grande conséquence : la victoire de Coulmiers, remportée le 9 novembre et qui fait le plus grand honneur à d'Aurelle; le temps perdu dans les bivouacs après la reprise d'Orléans; la rage de Chanz y de ne pouvoir marcher en avant parce que d'Aurelle refusait ce mouvement; le conseil de guerre où fut présenté, par M. de Freycinet, de la délégation de Tours, le plan d'offensive arrêté par le gouvernement; la victoire de Villepion où les Prussiens sont délogés à la baïonnette et qui vaut à Chanz y les insignes de grand-officier de la Légion-d'Honneur et à Jauréguiberry le grade de vice-amiral; la glorieuse, mais sanglante défaite de Loigny, le 2 décembre, où sont blessés le général de Sonis, commandant du 17^e corps, et le colonel de Charette, tombé à la tête de ses zouaves pontificaux; la joie exubérante de Guillaume qui put écrire à sa chère Augusta « que les 150 canons de Frédéric-Charles avaient rechassé les Français d'Orléans ! » Et nous arriverons tout de suite à la résistance acharnée de la 2^e armée de la Loire.

précipitèrent à son secours; l'un d'eux parvint à le saisir et à l'entraîner vers le bord, mais faible nageur, il sentit bientôt ses forces défaillir et lâcha son infortuné compagnon. De toutes parts on cria « au secours ! », la barque de l'un des établissements de bains fut mise à flot; on plongea à plusieurs reprises, mais ce fut en vain. A sept heures du soir, la mer en se retirant découvrit le cadavre.

Ces accidents se reproduisent plusieurs fois chaque année aux Sables-d'Orlonne, parce que, sur cette plage qui ne compte pas moins de sept établissements de bains, il n'y a pas une seule barque, pour surveiller les baigneurs et se porter au secours des nageurs en détresse. Un ou deux établissements possèdent bien un canot, mais ce canot est toujours à sec sur un petit chariot. Les spectateurs du terrible drame de samedi dernier ont été unanimes à déclarer que si les canots avaient été à la mer il eût été très-facile de sauver la victime.

DEUX HOMMES TUÉS PAR LA Foudre

Mardi, dans la soirée, les sieurs Jean Auzanes, âgé de 28 ans, et Richemont, âgé de 78 ans, fermiers à Gâte-Soleil (Haute-Vienne), commune de Verneuil, étaient occupés à moissonner de l'avoine dans un champ appartenant à M. Rouchaud, propriétaire aux Quatre-Vents, lorsqu'un violent orage éclata dans la commune.

Les malheureux, voulant éviter la pluie et la grêle qui tombaient en abondance, eurent la fatale idée d'aller s'abriter sous un chêne.

A peine y étaient-ils que la foudre atteignait l'arbre, fendait le crâne du sieur Auzanes et blessait assez grièvement le sieur Richemont.

La mort de l'infortuné Auzanes a été instantanée; il laisse une jeune femme et un enfant en bas âge.

La deuxième victime est un nommé Boucholle, domestique chez M. de Saint-Cyr, à Bondy, commune de Saint-Genoe. Comme Auzanes et Richemont, il s'était réfugié sous un arbre pendant l'orage.

Le malheureux n'était âgé que de 23 ans.

FOIRES DE MAINE-ET-LOIRE.

Lundi 24 : Beaupréau, Chazé-Henri, La Pouéze.
Mardi 25 : Le Puy-Notre-Dame.
Mercredi 26 : Marigné.
Jeudi 27 : Brissac.
Vendredi 28 : Vihiers (2 jours.)
Samedi 29 : Saint-Florent-le-Vieil.

Nous recommandons l'excellente Huile d'olive surfine vendue à l'ÉPICERIE CENTRALE. — Cette huile, achetée directement à un producteur de Nice, est garantie pure et exempte de mélanges d'huiles exotiques. — Elle est vendue 4 fr. 20 c. le 1/2 kil. et 4 fr. 45 c. par 5 kil. Prix spéciaux pour quantités plus importantes. Ne pas confondre cette huile avec celles vendues par les maisons de Salon.

Le gouvernement, peu satisfait de ce que le général d'Aurelle n'avait pas cru, pour marcher sur Paris après la reprise d'Orléans, dans la valeur de son armée enthousiasmée par la victoire de Coulmiers, le releva de son commandement, le 5 décembre, et divisa en deux armées les jeunes légions de la Loire. La première comprit les 15^e, 18^e et 20^e corps et fut confiée à Bourbaki; la deuxième, formée des 16^e, 17^e et 21^e corps, fut donnée à Chanz y.

Une phase nouvelle commence... la résistance s'accroît. Mais quel est l'état de nos forces en province, au 5 décembre ?

Faidherbe lutte dans le nord contre Manteuffel. Bourbaki organise sur la rive gauche de la Loire ses trois corps d'armée pour garantir de l'invasion le centre du pays; Chanz y, sur la rive droite, garde la clef de la Normandie, de la Bretagne et de Bordeaux.

En dehors de l'Est qui est tout au pouvoir de l'ennemi et qui est sa base de ravitaillement, les soudards de Bismark n'ont donc encore gagné que 20 lieues au-delà de Paris. La situation est grave assurément; mais si les généraux sont habiles et si les troupes ont du cœur, tout peut encore être sauvé.

Suivons la 2^e armée de la Loire et traçons, d'abord, en quelques lignes, le portrait de Chanz y,

LA CRISE

Le Petit Journal dans un de ses récents numéros disait non sans raison : « Il est évident pour tout le monde aujourd'hui que cette crise est complètement industrielle et commerciale. »

En effet, on se plaint de tous côtés du malaise des affaires, les ateliers chôment, etc., une grande faute serait cependant de s'abandonner à découragement et d'attendre de l'Etat une solution qu'il est impuissant à nous donner.

C'est d'ailleurs ce qu'a compris un groupe de manufacturiers de la grande industrie essentiellement française de la filature et du tissu, en chargeant les Grands Magasins du Louvre de Nantes de liquider dans la région de l'Ouest le Stock considérable qui encombre les rayons de fabrication.

Nous sommes donc heureux d'apprendre à nos lecteurs l'arrivée prochaine dans notre ville de cet important établissement commercial qui doit s'installer incessamment Salle des Ventes, rue d'Orléans, 55.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 août :

TEXTE. — Quelques feuillets de mon journal, par M^{me} J. Colomb. — Barbiers chinois, par M. G. Dev. — Comment on doit lire et écrire, par M. le Dr A. Dechambre. — Scènes de la vie des fourmis, par M. G. Capus. — Le Pont des Trous, à Tournai, par M. Ch. de Linas. — Charles Stuart et Olivier Cromwell, par Th. Benzon.

GRAVURES. — Source de Nahr-Abraham, à Alka. — Un Barbier chinois. — Vue extérieure d'une fourmière. — Le Chasse-Ennuï, estampe du dix-septième siècle. — Le Pont des Trous, à Tournai.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORGY.

Un an, 10 francs; 6 mois, 6 francs.
Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.



INJECTION BROU

ZINCO-SAPURINE. 40 ANS DE SUCCÈS.
La seule guérissant, sans lui rien ajouter, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

son nouveau et intrépide chef. On s'intéresse mieux à l'homme que l'on connaît.

Le général, à peine âgé de 48 ans, est parvenu au dernier échelon de l'échelle militaire. Il assume sur sa tête une responsabilité terrible, car il a désormais dans ses mains la vie de 200,000 hommes et pour objectif le salut de la patrie. Chanz y, dans sa lente de général en campagne, avait un extérieur qui faisait plaisir à voir; sa taille était celle de la moyenne, mais le mâle et doux visage de cet intrépide Français prenait, sous le képi crânement posé sur le front, un air si résolu, si brave, si entraînant, que le général semblait grandir, et qu'aux yeux de ceux qu'il commandait, il arrivait à la taille de géant. La figure était énergique et reflétait bien l'héroïsme du cœur. La moustache n'était pas celle d'un lieutenant de hussards en quête de plaire au bal; c'était une moustache martiale qu'il tordait fiévreusement dans les moments critiques. Les yeux étaient doux quand ils étaient au repos, mais ils jetaient des flammes quand, au fort de la bataille, le général, voué à l'obus comme le plus simple de ses soldats, suivait les péripéties du combat, et jetait ses aides-de-camp dans toutes les directions pour porter des ordres aux troupes et leur crier : Vive la France ! En avant !

(A suivre.)

RAOUL BONNERY,
de la Société des Gens de lettres,
Officier d'Académie.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER
Pour le 24 Juin 1886.
UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Puits-Neuf et de la Tonnelle,
Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.
La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.
S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD, père, propriétaire, place du Petit-Theouars, ou au notaire. (648)

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
1^o Une Maison

Sise à Saumur, place de la Bilange, n^o 17 et 18,
Comprenant : 2 magasins, corridor, caves, 1^o étage, 2^o étage, mansardes, greniers. Elle est louée par bail 1,050 fr.

GRANDE ET BELLE PROPRIÉTÉ
Sise à Saumur, rue de la Chouetterie et rue Verte, n^o 7 et 9,

Autrefois occupée par M. RATOUIS.
Cette propriété qui comprend : maison bourgeoise, caves, écuries, bureaux, servitudes, cour, vastes jardins, le tout contenant 45 ares environ, est louée à M. Forges et à M. Roy, horticulteur.
Grandes facilités de paiement.
S'adresser à M^e PINAULT, notaire à Saumur. (680)

A VENDRE OU A LOUER
En totalité ou par parties
UN JARDIN

Situé près le pensionnat de la Retraite.
S'adresser à M. LAUNAY-MICOUILLAU.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE
FONDS DE CHAPELLERIE
Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n^o 3.
S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M^e AUBOYER. (644)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n^o 23.

A VENDRE

Par adjudication amiable,
A Saumur, en l'étude et par le ministère de M^e AUBOYER,
Le samedi 29 août 1885, à 1 heure du soir

Une Maison

Sise à Saumur, rue des Capucins,
Occupée par M. TESSIERA, boulanger.
On pourra traiter avant l'adjudication.
S'adresser à M. RENARD, ancien notaire, rue Verte, 16, à Saumur, ou à M^e AUBOYER. (692)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

A LOUER
DE SUITE
MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouetterie, n^o 3, avec sortie rue des Boires,
Comprenant 5 pièces au rez-de-chaussée, 5 au premier étage, mansardes, grenier, cave, grande cour, jardin, hangar, 2 écuries, vaste remise, grenier à fourrage, etc.
S'adresser à M. SOURDEAU, négociant à Saumur, place du Port-Cigogne, ou à M^e AUBOYER. (660)

A VENDRE
OU A LOUER
Pour Noël 1886,
Vaste Maison

RUE SAINT-JEAN,
Occupée par M. Grellet, tapissier.
S'adresser à M^e BRAC, notaire à Saumur. (472)

A VENDRE
Ou à Louer
MAISON

Rue Basse-Saint-Pierre.
S'adresser à M. GOULARD, rue Fardeau, n^o 6.

A VENDRE

Jolie JUMENT, sous poil alezan, garantie douce, très-sage, trotte vite, s'attèle seule et à deux, se monte.
S'adresser à M. RAIMBAULT, rue de la Fidélité. (705)

Etude de M^e Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE
MOBILIÈRE

A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n^o 55,
Le lundi 24 août 1885, à une heure après midi

Meubles et Objets Mobiliers

On paiera comptant, plus 3 0/0 applicables aux frais.
Le commissaire-priseur,
(707) Ch. MILLION.

Etude de M^e LECOMTE, notaire à Brézé.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 25 mars 1886,
LA FERME de
Belle-Chasse

Dépendant de la terre de Brézé, appartenant à M. le marquis de BRÉZÉ.
Cette ferme comprend :
Bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes et prés, le tout d'une contenance d'environ 49 hectares.
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. VOLAND, régisseur de la Terre de Brézé, soit à M^e LECOMTE, notaire. (665)

A LOUER DE SUITE
MAGASIN

Grand'Rue, n^o 1, maison Lardé.

A VENDRE

Un CHIEN épagueul, trois ans, dressé.
S'adresser à M. BORET, à Souzoy. (703)

A VENDRE

Au Comptant
Fûts vides à retourner
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :
Vin rouge nouveau à 70 francs ;
Vin rouge supérieur à 100 francs ;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.
Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.
Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

AVIS

DUPAYS - REMOND, ferblantier-lampiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que, par suite d'agrandissements, il a transféré ses MAGASINS et ATELIERS rue du Portail-Louis, 29.
On trouvera désormais chez lui un assortiment complet de tous les Articles de ménage, lampisterie, lampes, suspensions, couverts de métal, seaux hygiéniques, etc., etc. (642)

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n^o 7,
Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.
Envoi d'échantillons sur demande.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie
M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

THÉS NOIRS EXTRA

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de **Thés noirs extra** de la Maison **GURIN-BOUTRON**, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées.
Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.
A Saumur, chez MM. Trouvé, con-

fiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAT fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Offres et Demandes

ON DEMANDE un employé et un apprenti pour M^e BACHET et PINET, rue de la Comédie.

MERCERIE EN GROS
Maison L. VINSONNEAU
On demande un apprenti.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (614)

M^e PINAULT, notaire à Saumur, demande un clerc se destinant au notariat.

UN JEUNE HOMME, bon organiste, possédant d'excellentes références religieuses et artistiques, aurait désiré une place d'organiste dans une paroisse de Saumur ou des environs.
S'adresser à M. POIRET, hôtel de la Pair, Saumur. (688)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet
POUR
COUVERTURES EN ARDOISES
Nouveau système perfectionné
Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULÉ

M^e de bois du Nord et du Pays
Inventeur et seul Fabricant
Quai Saint-Nicolas, n^o 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.
PAIX MODÉRÉS.

Glycérine Minéralisée
A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.
MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.

Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.
Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.
Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours.
Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges.
Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sociétés médicales.
Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Etab^l de bains, Maisons de Produits hygiéniques (Lire la Notice).

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 AOUT 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	81	81 10	Est	800	800	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	515	517
3 % amortissable	82 80	82 80	Paris-Lyon-Méditerranée	1237 50	1236 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	514	516 50	Est	360	379 75
3 % (nouveau)			Midi	1158 75	1160	1865, 4 %	522	523	Midi	379 50	379
4 1/2 % (nouveau)	107 70	107 75	Nord	1590	1592 50	1869, 3 %	467	467	Nord	388	389 50
Obligations du Trésor	506	506	Orléans	1340	1340	1871, 5 %	396 25	397	Orléans	380 50	375 50
Banque de France	4975	4990	Ouest	860	860	1875, 4 %	519	517 50	Ouest	378	375 50
Société Générale	453 75	453 75	Compagnie parisienne du Gaz	1500	1495	1876, 4 %	518	518	Paris-Lyon-Méditerranée	381	381
Comptoir d'escompte	980	975	Canal de Suez	2022 50	2022 50	Bons de liquid. Ville de Paris	529	528	Paris-Bourbonnais	327	327
Crédit Lyonnais	538 75	540	C. gén. Transatlantique	470	470	Obligations communales 1879	459	460	Canal de Suez	585	586 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1320	1315	Russe 5 0/0 1870	93 75	93 75	Obligat. foncières 1879 3 %	458 25	459			
Crédit mobilier	225	225				Obligat. foncières 1883 3 %	363	364			

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR					
Heures	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	
3 heures	8 minutes		du matin																				
6	55		matin	(s'arrête à la Poissonnière)																			
9	13		matin	omnibus-mixte.																			
1	25		soir																				
3	32			express.																			
7	15			omnibus.																			
10	36			(s'arrête à Angers).																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.					
8 heures	26 minutes		du matin	direct-mixte.																			
8	21			omnibus.																			
9	37			express.																			
12	48			soir, omnibus-mixte.																			
4	44																						
7	4			omnibus (s'ar. à Tours)																			
10	24			express-poste.																			
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																							

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.